

m'est confiée. Je m'efforcerai, vous pouvez y compter, de mériter votre actif appui, et je chercherai en toute occasion de me montrer digne de votre confiance.

Il est vrai, je crois, de dire que les autres nations n'ont jamais plus qu'aujourd'hui jeté les yeux sur le Canada. Je me rends compte qu'il importe de sauvegarder avec le plus grand soin la haute dignité du poste que j'occupe et la réputation de notre Parlement; je me conduirai donc en conséquence.

Je prie la divine Providence de m'accorder toute l'assistance dont j'aurai besoin, afin que je remplisse mon devoir de façon à vous rendre justice, ainsi qu'au Parlement dont je suis le serviteur.

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je puis vous assurer que c'est un grand plaisir pour moi d'être le premier à avoir l'honneur de m'adresser à vous en votre qualité d'Orateur; je veux simplement vous inviter à suspendre la séance jusqu'à trois heures cet après-midi alors qu'il nous fera plaisir de vous entendre informer Son Excellence le gouverneur général de votre nomination et réclamer et obtenir de lui les droits traditionnels dont ont toujours joui depuis des siècles ceux qui ont détenu le poste que vous occupez maintenant.

(A midi et quarante-cinq minutes, la séance est suspendue jusqu'à trois heures de l'après-midi.)

#### Reprise de la séance

#### OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur l'Orateur donne lecture d'une communication du secrétaire du gouverneur général annonçant que Son Excellence le gouverneur général sera présent à la salle des séances du Sénat, à trois heures cet après-midi, pour faire l'ouverture de la session du Parlement fédéral.

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur accompagné de la Chambre se transportent à la salle du Sénat. Puis l'hon. L.-René Beaudoin, Orateur de la Chambre des communes, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les fonctions importantes qui me sont par là assignées.

Si, dans l'exécution de ces fonctions, il m'arrive jamais de faire une erreur, je demande que

[M. l'Orateur.]

la faute m'en soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et que la Chambre puisse, par mon entremise, mieux remplir son devoir envers sa Reine et la patrie, réclamer humblement tous les droits et privilèges auxquels elle a incontestablement droit, principalement la liberté de parole dans ses délibérations, avoir accès auprès de la personne de Votre Excellence à tout moment jugé raisonnable, et que ses délibérations soient interprétées par Votre Excellence de la manière la plus favorable.

L'hon. président du Sénat s'adressant à l'Orateur de la Chambre des communes, s'exprime alors en ces termes:

Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, il lui accorde ses privilèges constitutionnels qu'il saura reconnaître en toute occasion.

J'ai également ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer que vos paroles et vos actes seront toujours interprétés par lui de la manière la plus favorable.

Après quoi il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir le Parlement par un discours du trône.

Et les députés de retour à la salle des délibérations de la Chambre des communes:

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur de faire rapport que les Communes s'étant rendues au Sénat sur l'invitation de Son Excellence le Gouverneur général, j'ai informé Son Excellence que j'avais été choisi comme Orateur. En votre nom, j'ai réclamé les privilèges accordés d'ordinaire et que Son Excellence a bien voulu nous confirmer.

#### VACANCE DE SIÈGE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu des communications de deux députés m'informant que la vacance suivante s'est produite à la Chambre des communes:

M. Gordon Graydon, député de la circonscription électorale de Peel, décédé.

En conséquence, j'ai transmis mon mandat au directeur général des élections afin de l'autoriser à émettre un bref d'élection pour cette circonscription.

#### LES SERMENTS D'OFFICE

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre)** demande à déposer le bill n° 1 concernant la prestation des serments d'office.

La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

#### DISCOURS DU TRÔNE

**M. l'Orateur:** J'ai l'honneur de vous informer que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux